

que l'Alberta n'ait pas eu également. Il y a, toutefois, une exception, c'est-à-dire qu'il n'a pas été établi dans l'Alberta de zones purgées de tuberculose bovine. L'Alberta fut la seule province où il ne fut pas créé de ces zones, et mon honorable ami sait assurément pour quelle raison. L'Alberta n'en voulait pas. Il serait le dernier à prétendre qu'on devrait les lui imposer. Le ministre de l'Agriculture serait enchanté, le jour où cette province serait prête à l'établissement de ces zones, de la mettre sur un pied d'égalité avec les autres provinces. Moi-même, si je faisais partie du Gouvernement, je serais on ne peut plus heureux de voir l'Alberta faire cause commune avec le reste du Dominion à ce sujet. Mais elle avait parfaitement le droit de prendre cette attitude, car elle avait adopté un autre système susceptible de produire des résultats, une méthode qui s'améliore constamment, et que l'on appelle le vaccin Calmette-Guérin. On finira par découvrir un sérum d'immunisation pour la prévention de la tuberculose au lieu d'abattre simplement les animaux que l'on a constaté être atteints de la maladie. C'est ce que la science nous procurera. D'ici à ce que l'on ait trouvé mieux, nous avons eu recours à l'autre mode d'épreuve à la tuberculine.

Lorsqu'il fut décidé d'établir un élevateur à grains de semence dans la Saskatchewan, on était fort mécontent et j'obtins de mon chef l'autorisation de doter la province d'Alberta et le Manitoba d'une institution du même genre ou son équivalent. Vu que l'Alberta et la Saskatchewan étaient des provinces jumelles, établies pour ainsi dire en même temps, je tenais tout spécialement à les traiter exactement sur un pied d'égalité. Si j'avais fait le moindre oubli dans l'application de ce principe ou si je m'en étais le moins écarté, j'aurais été fort obligé à l'honorable député d'Acadia de me le signaler lorsque j'étais en mesure d'y voir. Je rappellerai de plus qu'afin de contribuer à faire de ces vastes plaines d'excellents pâturages, alors que le ministère de l'Intérieur revisait, à plusieurs reprises, ses règlements à l'avantage des éleveurs, le ministère de l'Agriculture inaugura une station de démonstration à Manyberries, dans l'Alberta méridionale en vue de restaurer les pâturages de ce qui fut à un moment une importante région d'élevage. On y poursuivit cette œuvre pendant douze années, dois-je croire, afin de voir ce que l'on pourrait faire pour améliorer les pâturages qui faisaient autrefois la renommée de cette région, non seulement pour la culture des graminées, mais aussi pour la culture de fourrages très nutritifs de qualité supérieure. Mon honorable ami, sans doute, sait tout cela. Cependant, s'il est dans les mêmes dispositions

que moi-même, s'il peut signaler une circonstance où je me sois négligé à cette époque-là, je n'aurai aucune hésitation à en convenir, mais comme mon honorable ami le dit, la situation, dans le temps, n'était pas aussi grave qu'à l'heure actuelle. Voilà un aveu important. Personne n'aurait même songé que nous verrions ce qui se passe de nos jours. Même au temps de la prospérité, il y a eu des jours difficiles dans certaines parties de la Saskatchewan, de l'Alberta et du Manitoba, mais ils ont coïncidé avec l'arrivée des Tories au pouvoir, et j'espère que les beaux jours luiront de nouveau après leur départ. C'est comme cela que c'est arrivé. D'autres années vont suivre, probablement avec de meilleures récoltes et des prix plus élevés. On croit que cette année la récolte sera d'environ 500,000,000 de boisseaux de moins que l'an dernier, de sorte qu'il semble que la nature résout mieux le problème des surplus que n'importe quel accord international relativement au blé. (*Exclamations*) Je m'attendais à ces exclamations de quelque brute à l'arrière-garde. Eh bien, il est tout près de onze heures, et nous ne prorogerons pas ce soir. Je tiens à faire les choses convenablement, et non pas en toute hâte dans un but de prorogation, au sein de la nuit, comme si nous commettions une mauvaise action.

J'ai consacré quelque attention aux remarques bien intentionnées de l'honorable député d'Acadia (M. Gardiner), qui ont laissé une mauvaise impression, je crois, en ce qui concerne le ministère de l'Agriculture. J'ai toujours tenu l'honorable député pour un monsieur très respectable, et je ne pense pas qu'il veuille présenter la situation sous de fausses couleurs. S'il peut prouver que j'ai changé d'attitude, étant donné les différentes conditions climatiques et économiques, je veux bien être attaqué. Je ne prétends pas avoir toujours raison; l'avenir montrera peut-être que j'ai commis quelques erreurs à cette session, mais je ne le crois pas. On constatera plus tard que j'ai assumé une attitude juste, mais je ne me sentirai pas humilié si mon honorable ami peut indiquer que nous avons omis de faire certaines choses que nous aurions pu accomplir, et que nous prêchons maintenant. J'excuserai les honorables députés de la droite un instant si l'honorable député d'Acadia a quelques nouvelles observations à présenter à cet égard. Ce n'est pas un défi; je parle dans un esprit de bienveillance.

M. GARDINER: Je ne suis guère laisser passer sous silence ces remarques de l'honorable député de Melville (M. Motherwell). Il a suggéré, de concert avec l'honorable député de Willow-Bunch (M. Donnelly), cer-